



Accusation d'abus de biens

Par **GUINOT**, le **06/02/2009** à **21:09**

bonjour,

Mon beau père vient de décéder.

Il vivait avec nous depuis plus de 7 ans. Tous ces biens immobiliers ont été régularisés au décès de ma belle mère.

Il nous versait à titre de dédommagement une somme de 1500€ mensuellement.

Aujourd'hui, mes beaux-frères nous accusent d'avoir "pioché" dans son argent.
Que faire ?